

Santé planétaire et changement climatique

Déclaration au nom du groupe directeur des étudiantes et étudiants en soins infirmiers du CII et de l'Alliance du CII des étudiants et des infirmières en début carrière

21 mai 2025 – Nous, infirmières étudiantes et en début de carrière sommes unies dans notre profonde préoccupation pour la santé de notre planète et les profondes implications que cela a pour la santé et l'avenir de la pratique infirmière. Nous sommes de plus en plus conscients que la crise climatique et la dégradation de l'environnement ne sont pas des menaces lointaines mais qu'elles façonnent rapidement nos environnements cliniques, influencent les communautés que nous servons et affectent notre santé mentale et notre bien-être. En tant que futurs professionnels et leaders émergents, nous avons la responsabilité de faire partie de la solution.

Nous pensons que les infirmières ont un rôle essentiel à jouer dans cette transformation et que celle-ci doit commencer par la façon dont les infirmières sont formées et soutenues aujourd'hui.

Nous défendons et soutenons fermement les points suivants :

- **Les étudiantes et les infirmières en début de carrière devraient être reconnues comme des contributeurs essentiels à l'avancement de la santé planétaire.** Nous sommes convaincus que les étudiants en soins infirmiers et les infirmières en début de carrière apportent une contribution essentielle à l'avenir des soins de santé, notamment à la transition vers des systèmes de santé durables et équitables. Pour ce faire, il est essentiel d'investir dans le développement de notre leadership en créant des voies pour une participation active aux initiatives de durabilité et en valorisant nos idées dans l'éducation, la pratique clinique et les discussions politiques. Notre proximité avec les premières lignes et notre avenir dans la profession nous placent en position de conduire le changement avec urgence, innovation et attention.
- **La santé planétaire devrait être une composante essentielle de la formation aux soins infirmiers.** Conformément au code déontologique du

CII qui invite les infirmières à préserver, soutenir et protéger l'environnement naturel, la formation aux soins infirmiers devrait doter d'emblée les futures infirmières des connaissances, des compétences et de la confiance nécessaires pour faire face au changement climatique, aux bouleversements écologiques et à l'injustice environnementale.

- **Les programmes d'études en soins infirmiers devraient refléter les réalités de la crise climatique** et préparer les futures infirmières à plaider en faveur de systèmes de santé durables, équitables et résilients au changement climatique dans tous les domaines de pratique. Ces enseignements encourageront des soins respectueux de l'environnement en réduisant les déchets, en conservant l'énergie et en intégrant la durabilité dans l'enseignement clinique et l'amélioration de la qualité. Dans la mesure du possible, les stages cliniques devraient privilégier les établissements de soins de santé qui s'engagent à atteindre des objectifs et à intégrer la sensibilisation à l'empreinte carbone dans la prise de décision clinique quotidienne. Enseigner l'amélioration de la qualité dans l'optique du développement durable permettra aux futures infirmières de dispenser des soins sûrs et de qualité tout en réduisant l'impact sur l'environnement.

Nous offrons notre perspective de l'avenir des soins infirmiers - avec espoir, intégrité et un profond sens des responsabilités. Nous sommes prêtes à apprendre, à diriger et à agir, en nous appuyant sur l'éthique de notre profession et en nous inspirant de la vision d'un monde sain et durable. **Parce qu'il n'y a pas de santé sans une planète saine et qu'il n'y a pas d'avenir de la santé sans la formation d'infirmières prêtes à la protéger. Prenons soin de notre planète. Guérissons l'avenir.**

Cette déclaration a été préparée par le groupe directeur étudiantes infirmières (CII) 2024/2025 : Marlene Juhl, Dimas Dwi Nugraha, Soyeon Park, Carlos Irenko Toro Molina, Molieane Daniel Setholi et Alreem Bukhamseen.

CII - CIE - CII

3, Place Jean Marteau, 1201 Genève - Suisse - Tél : +41 22 908 01 00

Fax : +41 22 908 01 01 - e-mail : icn@icn.ch - web : www.icn.ch